

COMPTE RENDU REUNION DU 11 AVRIL 2017

Présents : ROUX Michel, RULLIER Claude, COURAUD Annie, PICHON Sébastien, GERARD Corinne, ARNAUDET Stéphane, BOUVARD David, HORN Jean-Claude, DÉLIOT Magali formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : GASSEN Isabelle, DAGRÉOU Karl, BOLLÉE Marie-Magdeleine, GENEAU Virginie

Absent : HARDY Françoise

M. BOUVARD David a été désigné comme secrétaire de séance.

Mme GASSEN Isabelle a donné pouvoir à Mme COURAUD Annie pour voter en son nom

M. DAGRÉOU Karl a donné pouvoir à M. ROUX Michel pour voter en son nom

Mme BOLLÉE Marie-Magdeleine a donné pouvoir à M. RULLIER Claude pour voter en son nom

Mme GENEAU Virginie a donné pouvoir à Mme DÉLIOT Magali pour voter en son nom

Ouverture de la séance du Mardi 11 avril 2017 à 20H25.

1) Approbation du compte de gestion Mairie 2016 :

Le Conseil Municipal :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
 - déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote à l'unanimité du compte de gestion Mairie 2016.

2) Approbation du compte administratif Mairie 2016 :

Investissement : déficit : - 73 527,90 €

Fonctionnement : excédent : 194 767,42 €

Résultat excédentaire : 121 239,52 €

Vote à l'unanimité du compte administratif Mairie 2016.

3) Affectation du résultat Mairie 2016 :

Affectation obligatoire :

- Virement à la section d'investissement recette compte 1068	73 527,90 €
- Déficit d'investissement dépense compte 001	59 716,62 €
-Affectation à excédent reporté fonctionnement recette compte 002	121 239,52 €

Vote à l'unanimité de l'affectation du résultat Mairie 2016.

4) Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 :

Le Maire expose au Conseil Municipal que le produit fiscal attendu pour l'équilibre du budget principal 2017, en section de fonctionnement recette est de 168 339,00 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité :

- d'augmenter les taux d'impositions comme ci-dessous :
 - Taxe d'habitation : 11,71 %
 - Foncier bâti : 23,08 %
 - Foncier non bâti : 57,75 %

Pour 2017, la revalorisation nationale des bases a été fixée à 1,004 %.

Vote à l'unanimité.

5) Attribution subvention 2017 aux Associations :

Le Maire propose au Conseil Municipal l'attribution d'une subvention aux associations suivantes :

- Aînés Ruraux	305,00 €
- Amicale Laïque	8000,00 €
- Association de l'Ecole Bussac/St-Vaize	450,00 €
- ADMS	240,00 €
- DDEN	50,00 €
- Agrippa d'Aubigné	532,00 €
- APMAC	100,00 €
- Ecole de ST-VAIZE	470,00 €

Soit un total de 10147,00 €

Vote à l'unanimité pour attribution des subventions pour 2017.

6) Vote du budget primitif 2017 :

Fonctionnement recettes : 382000,00 €

Fonctionnement dépenses : 382000,00 €

Investissement dépenses : 504142,00 €

Investissement recettes : 504142,00 €

Vote à l'unanimité pour acceptation du budget primitif 2017.

* Divers

La séance est levée à 22H34.